HAL
open science

La cathédrale de Coutances et la mémoire de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen

Véronique Gazeau

To cite this version:

Véronique Gazeau. La cathédrale de Coutances et la mémoire de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen. Gauvin, Brigitte; Lucas-Avenel, Marie-Agnès. Inter litteras & scientias. Recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard, Presses universitaires de Caen, pp.239-252, 2019, coll. Miscellanea, 978 2 84133 938 9. hal-02366700

HAL Id: hal-02366700

https://normandie-univ.hal.science/hal-02366700

Submitted on 16 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CATHÉDRALE DE COUTANCES ET LA MÉMOIRE DE MATHILDE, ABBESSE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE CAEN

Les études relatives au diocèse de Coutances aux XIe-XIIe siècles ont généralement porté sur la cathédrale[1] ou sur les évêques[2] mais ont négligé un document particulièrement intéressant et sur lequel je voudrais lancer quelques pistes de réflexion en l'honneur de Catherine Jacquemard, avec laquelle j'ai travaillé et continue de travailler avec un très grand plaisir… et qui habite Coutances. Le rouleau funèbre de l'abbesse Mathilde de la Sainte-Trinité de Caen, mis en circulation en 1113-1114, parvint à Coutances après un premier tour rapide en Normandie, suivi d'un long tour en Angleterre puis d'un nouveau très long passage en Normandie. Venu des abbayes bénédictines de Montebourg et de Lessay, le porteur du rouleau s'arrête alors à Coutances avant de repartir pour la cathédrale d'Avranches, puis le Mont Saint-Michel, d'où il gagne la Bretagne. Si le rouleau a fait l'objet de maints travaux[3], le *titulus*, ou mot de condoléances, rédigé lors de son passage à la cathédrale de Coutances et composé de dix-huit hexamètres[4], n'a pas donné lieu à des commentaires comme ce fut le cas d'autres *tituli*[5]. Que nous dit le *titulus* rédigé à la cathédrale de Coutances ? Après en avoir étudié précisément le contenu, nous verrons qu'il renseigne sur le mode du discours funèbre, sur la culture du scripteur et sur les religieux défunts cités à la fin.

Le poème du *titulus* de la cathédrale de Coutances comporte plusieurs thèmes : dans l'ordre d'apparition, on trouve les larmes (*lacrima*, v. 2, 5), les pleurs (*fletus*, v. 3, 10) et les sanglots (*plangere*, v. 2 ; deux occurrences de *planctus*, v. 9), autant de moyens d'expression de la douleur (*dolendum*, v. 11) et du chagrin des clercs de la cathédrale (et des moniales de Caen), qui accompagnent l'annonce du deuil,

1. La bibliographie est abondante. Je me contenterai de citer deux ouvrages : Pigeon 1876 et Laty, Bouet et Désiré dit Gosset 2012. Voir aussi la petite synthèse de Baylé 2001, 43-44.
2. On se référera principalement aux travaux consacrés à l'évêque le mieux connu, Geoffroy de Montbray (10 avril 1048-2 février 1093) : Le Patourel 1944 ; Musset 1986 ; Chibnall 1995 ; Spear 2006, 89-93. Richard Allen prépare une édition des actes des évêques de Coutances de 1048 à 1208 et je le remercie d'avoir mis ses travaux à ma disposition. Signalons encore Fontanel 2003 et plus récemment Dennis 2017.
3. Dufour 2005, 392-502, n° 114 [94] ; Sheerin 2002 ; Letouzey-Réty 2011, 146-157.
4. Annexe avec une traduction. Je remercie Brigitte Gauvin, Monique Goullet et Marie-Agnès Lucas-Avenel qui ont mis leurs amicales compétences au service de la traduction du *titulus*. Le texte latin est celui de Dufour 2005.
5. Ainsi, par exemple, dans le long article de Goullet 2010. Voir aussi Goullet 2016.

Mélanges Catherine Jacquemard, B. Gauvin, M.-A. Lucas-Avenel (dir.), Caen, PUC, 2019, p. 239-252

de la mort de la première abbesse de l'abbaye fondée par l'épouse du Conquérant. On remarque la répétition de l'inutilité des pleurs associée à l'impossibilité des pleurs à faire revivre l'abbesse (*reddere vitae*, v. 1 ; *si te nequeam reparare*, v. 4)[6]. Les poèmes des *tituli* de la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux et de la cathédrale Notre-Dame de Rouen contiennent des formules semblables[7]. On remarque encore l'association des vers (*versibus*, v. 3, 5) et des larmes incapables de ramener à la vie la défunte, autant de manifestations inutiles et qui doivent laisser la place à la joie (*laetum*, v. 10 ; *gaudendum*, v. 11). Le même vers 10 réunit deux termes qui s'opposent : *laetum* et *fletum*, pour montrer que le deuil chrétien est fait de pleurs mêlés de joie, joie de savoir Mathilde sauvée grâce à la prière des vivants et à ses mérites. Le rédacteur insiste par deux fois pour dénoncer l'inutilité de ce genre d'écriture, la poésie, qui requiert un effort particulier puisqu'il y a passé ses nuits (*versibus invigilarem* / *invigilabo*, v. 3, 5).

Le rédacteur du *titulus* appelle ensuite à la prière, à la récitation des psaumes (v. 6), à la célébration de messes (v. 7). Les soupirs (v. 7) sont un mode de prière, sans parole. Ici, il s'agit d'une allusion à la liturgie communautaire en vigueur à la cathédrale de Coutances, vraisemblablement identique à celle qui est pratiquée dans les autres cathédrales normandes, et à l'office des défunts récité aux heures liturgiques de la journée et de messes[8]. Il n'est pas question du Jugement dernier ni même du paradis. On peut s'interroger sur la fonction des prières, des psaumes, des supplications et des messes censés apporter consolation (*solamen*, v. 8) et secours (*juvamen*, v. 8) : sans doute faut-il voir de « simples condoléances basées sur le dogme de la communion des saints », selon l'expression de Jean Dufour[9]. La joie dont il est question à deux reprises sous des termes différents peut renvoyer à la joie que procurent la mort et le passage à la vie éternelle de Mathilde mais peut aussi signifier le paradis[10].

La dernière partie du poème, enfin, est consacrée à Mathilde, dépeinte comme une religieuse exemplaire plus que comme l'abbesse qu'elle fut de 1059 à 1113[11]. Le mépris du monde (v. 12, 15, 16), les exercices de mortification et l'enfermement monastique sont au cœur de son exemplarité. Le monastère est ici montré comme un lieu propice à la purification et à la purgation des péchés (*noxia*, v. 14). Le monastère s'oppose au

6. Jn, 11, 35-44. Seul le Christ, après avoir pleuré, ressuscite Lazare.
7. Goullet 2010, 184-186.
8. Lauwers 1996, 90-94. Le *De officiis ecclesiasticis* de Jean d'Avranches en vigueur dans les diocèses normands prévoit un office surérogatoire des défunts. C'est tous les jours que la messe solennelle pour les morts est célébrée, à l'exception de l'octave de Noël et de l'Épiphanie, du temps pascal et des fêtes. Le jour d'anniversaire, on ajoute les vêpres et les matines à neuf leçons, c'est-à-dire *festive* (*De officiis ecclesiasticis*, 16 et 27). Du 1er novembre au carême, on dit les vêpres des morts après les vêpres du jour ; on dit le nocturne (*vigilia*) et les laudes des morts après les laudes du jour. Du carême au 1er novembre, on dit les vêpres et le nocturne des morts après les vêpres du jour, les laudes après les laudes du jour. Cet office se fait solennellement à neuf leçons le Mercredi de la Passion parce qu'il ne se doit plus faire jusqu'à l'octave de la Pentecôte ; la même chose se fait la veille de Noël parce qu'on ne doit plus célébrer cet office jusqu'après l'octave de l'Épiphanie (*De officiis ecclesiasticis*, CXI-CXII).
9. Dufour 1981, en particulier 227.
10. *Ibid.*
11. Goullet 2010, 170-173 ; Letouzey-Réty 2011, I, 206-224.

monde considéré comme une prison par l'Église (*carcer*, v. 16)[12]. Mathilde a mortifié sa chair et s'est gardée des péchés, autre allusion à plusieurs passages de la règle de saint Benoît[13]. Les chanoines de la cathédrale de Coutances pouvaient connaître la lettre de saint Jérôme sur la virginité des religieuses[14]. Disposaient-ils de la connaissance du droit canon et ont-ils utilisé le Décret de Burchard de Worms ou les ouvrages d'Yves de Chartres, deux canonistes qui ont surtout valorisé la virginité des religieuses[15] ? Enfin le *titulus* s'achève sur le thème de la religieuse, épouse du Seigneur[16]. Et pourtant, observons encore qu'il n'y a aucune allusion à la Vierge Marie alors que la cathédrale de Coutances lui est dédiée[17] et que les trente-deux miracles qui ont eu lieu sous l'épiscopat de Geoffroy de Montbray ont été réalisés avec l'intercession de la Vierge[18]. Il doit être considéré qu'on ne trouve aucune référence au statut d'abbesse, d'instructrice des moniales et même de première abbesse[19], même si Mathilde est

12. Le thème du mépris du monde renvoie au verset 20 du chapitre 4 de la règle de saint Benoît : « Se tenir à l'écart des affaires du monde ». Par ailleurs, l'emploi du thème *carcer* a pu dès l'Antiquité tardive être également utilisé pour indiquer que la clôture s'apparente à un lieu d'enfermement choisi, « un instrument de soustraction au monde permettant aux moniales de se consacrer pleinement à leur foi », selon l'expression de Lusset 2011, en particulier 153.
13. Sur les péchés de la chair : RB, 1, 5 ; 4, 59 ; 7, 12 et 23. Toutefois, la règle ne contient qu'une fois le terme de chasteté (RB, 4, 64) et pas ceux de continence et de virginité.
14. Notamment la lettre de la fin du IVe siècle à Julia Eustochium, fille cadette de l'aristocrate romaine Paula (*Saint Jérôme Lettres* 1949, 109-160). L'état de virginité, le jeûne quotidien, le dédain des biens du monde sont valorisés (Rambaud-Buhot 1956, en particulier 150-154). D'autres Pères de l'Église se sont adressés aux vierges ou aux veuves : Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Athanase d'Alexandrie, saint Chrysostome, saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise.
15. *Ibid.*, 167-174.
16. Saint Jérôme évoque aussi cette question (p. 111), de même qu'Athanase d'Alexandrie (*Discours sur la virginité* 1927). Une lettre d'Athanase aux épouses du Christ a été insérée dans ses instructions par Benoît d'Aniane, le réformateur du monachisme sous Louis le Pieux (Parisse 1983, 174). *MGH*, *Concilia*, I, 437-439 : concile d'Aix-la-Chapelle en 816, *Institutio sanctimonialium Aquisgranensis VI De sermone sancti Athanasii episcopi ad sponsas Christi* : « *Possidet ergo virginitas et quod alii habent, dum communem et peculiarem obtinet gratiam et proprio, ut ita dixerim, consecrationis privilegio gaudet. Nam et Christi sponsas virgines dicere ecclesiastica nobis permitit auctoritas, dum in sponsarum modum quas consecrat Domino velat, ostendens eas vel maximae habitura spiritale conubium, quae subterfugerint carnale consortium* ».
17. Ce n'est pas le cas de toutes les cathédrales normandes. La cathédrale de Sées est dédiée aux saints Gervais et Protais, la cathédrale d'Avranches à saint André, celle de Lisieux à saint Pierre.
18. *Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 97-115. Voir aussi Gonthier & Le Bas 1974, spéc. 7-8 ; Fournée 1980. Je ne peux m'empêcher de citer un des miracles. Un écuyer – *armiger* – de la ville déroba de la cire (un cierge) de saint Nicolas au gardien de celle-ci, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de Coutances, et la cacha dans les affaires de sa femme, nommée Catherine, venue à la fête et qui allait quitter la ville. L'écuyer fut puni par des douleurs excessives. Sur les conseils de son épouse à qui il avait avoué son larcin, l'écuyer se repentit et rapporta la cire, reçut une pénitence et échappa au danger de perdre son corps et son âme (*Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 380-381 et 111 pour la traduction).
19. À titre de comparaison, le *titulus* de la cathédrale de Coutances rédigé sur le rouleau de Bruno (Dufour 2005, 340) évoque l'*eremita* que fut Bruno en Calabre (en réponse à l'encyclique) et ses enseignements : *preceptor grammaticorum… grammaticus, rhetor, dialecticus, astrologusque*. Sur Bruno ermite, voir Peters-Custot 2014.

pleine des qualités bénédictines. C'est ainsi que le *titulus* répond en deux points seulement à l'encyclique rédigé à la Sainte-Trinité de Caen qui souligne qu'elle « voua sa virginité à l'Époux éternel » et qu'elle « méprisa le royaume de ce monde avec ses richesses et ses ornements »[20].

Que déduire de cette étude sur le contexte dans lequel le *titulus* a été rédigé ? Il y a d'abord tout lieu de considérer que le rédacteur ou scripteur est un des chanoines de la cathédrale de Coutances. Le scripteur écrit à la première personne et a pu se faire le porte-parole du chapitre. Selon le *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093*, proche du genre des *gesta episcoporum*, l'évêque Geoffroy de Montbray fut le réorganisateur du chapitre cathédral en faisant revenir les chanoines restés à Rouen[21]. Ceux-ci vinrent s'ajouter aux cinq déjà en place depuis l'épiscopat de Robert (1023-1048)[22]. Geoffroy créa surtout des offices tels que ceux de chantre, sous-chantre et maître d'école[23], ce qui n'apparaît pas dans les cinq actes conservés de cet évêque, lesquels ne comportent pas de témoins issus du chapitre cathédral[24]. Roger (1112-octobre 1123), qui occupait la charge épiscopale quand le faire-part de décès de Mathilde parvint dans sa ville, est connu, selon Orderic Vital, pour avoir participé au concile de Rouen en 1118 et avoir béni la *Blanche-Nef* dans le naufrage de laquelle périrent son propre fils Guillaume, chapelain d'Henri Ier, son frère et ses trois neveux[25]. On ignore si le chapitre cathédral connut des changements sous son épiscopat, d'autant qu'on ne conserve aucun acte de la pratique de cet évêque. Quelques chanoines émergent toutefois des sources hagiographiques, *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093* et *Miracula Ecclesiae Constantiensis*[26]. L'enquête pour déterminer quel chanoine a pu rédiger le *titulus* s'avère compliquée. Si l'on donne foi aux travaux de Léopold Delisle, les *Miracula* ont été rédigés comme vraisemblablement le *De Statu*, entre 1108 et 1135 par Jean[27], dont on sait qu'il est un simple *canonicus*[28] ; il pourrait toutefois être le chanoine Jean qui souscrit un acte de l'évêque Algare en

20. Dufour 2005, 396 : « … *immortali sponso virginitatem suam devovit* »… « *contemptoque mundi regno cum ipsius divitiis et ornatu* ». Nous suivons ici la traduction de Goullet 2010, 169.
21. *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093* 1759, spéc. col. 219E-220A.
22. *Ibid.*, col. 218B.
23. Un directeur des écoles (*rector scholarum*) au XIe siècle : *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093* 1759, col. 220A. L'expression *rector scholarum* ne se rencontre pas dans les actes de la pratique ailleurs en Normandie. Richard Allen veut croire que les fonctions de chancelier étaient remplies par l'écolâtre.
24. Selon les travaux de Richard Allen.
25. Orderic Vital, VI, 202 et 300. Roger avait été marié avant son élection à l'épiscopat.
26. Sur les *miracula*, voir note 17. Les chanoines présents dans les *Miracula* sont répertoriés par Spear 2006, 93, 96, 101-102, 112, 115, 120, 126.
27. *Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 113 ; trad. 381 ; Delisle 1848, spéc. 341 et 344, n. 7. Richard Allen considère que c'est peut-être sous l'épiscopat d'Algare (1131 / 2-9 novembre 1151) que furent rédigés par Jean le *De Statu* et les *Miracula*.
28. *Prologus in miracula ecclesiae Constantiensis*, éd. Pigeon 1876, 368 : « … *ego Johannes, praedicti Petri camerarii filius, et ejusdem ecclesiae, licet indignus, canonicus*… ».

faveur de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Lessay en 1134[29]. Malgré le fait qu'aucun original de ces œuvres – comme pour le rouleau de Mathilde – ne subsiste, et donc qu'aucune étude paléographique ne soit possible, on peut poser l'hypothèse que ce Jean a pu aussi rédiger le *titulus* de la cathédrale. Sa carrière aurait pu commencer avant ou en 1113-1114 et se poursuivre encore en 1134. Richard Allen vient d'émettre une hypothèse très séduisante qui fait de Jean l'auteur d'un *Compotus ecclesiasticus* commandé par le deuxième abbé de Savigny en 1136 et aujourd'hui perdu[30]. Fils de bonne famille[31], le chanoine Jean pourrait être l'écolâtre du chapitre. Est-il un *rector scholarum* pour reprendre la terminologie du *De Statu* de la seconde moitié du XIe siècle ? Il faut encore admettre que d'autres chanoines que l'écolâtre ont été capables de rédiger le *titulus*[32]. Le niveau culturel des chanoines de la cathédrale de Coutances se mesure à l'aune de l'environnement de celle-ci : à en croire le *De Statu*, Geoffroi de Coutances aurait pourvu son Église de vaisselle et de vêtements liturgiques, lui aurait donné des bibliothèques[33], des passionnaires, des homéliaires, des missels, des livres[34], aurait fait venir des maîtres d'école, des grammairiens, des dialecticiens réputés entretenus à grands frais[35], et enfin aurait encouragé l'étude des jeunes et des enfants[36]. On ignore de quels livres ont pu disposer les chanoines de Coutances. À en croire le *De Statu*, la vie intellectuelle et culturelle semble atteindre un très haut niveau dans la seconde moitié du XIe siècle, niveau qui pourrait être exemplaire. Geoffroy s'est-il procuré des livres en Italie et / ou en Angleterre[37] ? Si les bibliothèques monastiques commencent à être mieux connues, en revanche celles des cathédrales et des chapitres cathédraux ne font pas encore l'objet d'investigations scientifiques[38]. La cité épiscopale n'est pas très éloignée du Mont Saint-Michel,

---

29. Saint-Lô, Arch. dép. Manche, 136 J non coté (copie du XXe siècle par Paul Le Cacheux) ; n° 11 dans l'édition à paraître de Richard Allen. Ce rapprochement est certes fragile, mais le nom de Jean reste assez peu usité dans le premier tiers du XIIe siècle en Normandie. David Spear a fait le rapprochement (Spear 2006, 115). Remarquons néanmoins que sur le *titulus* de la cathédrale d'Avranches sur le même rouleau de Mathilde (placé immédiatement après le *titulus* de la cathédrale de Coutances) figure parmi les défunts un « *Johanne scolastico* » (Dufour 2005, 441) que l'on trouve dans une charte de 1066 du cartulaire du Mont Saint-Michel (BM Avranches, ms. 210, fol. 83v : « *Ioannis magistri scolarum* »).
30. Allen 2018, 31.
31. Spear 2006, 115.
32. Plusieurs communications portent sur la question de la rédaction des actes et de l'écolâtrie dans le colloque *Écrire à l'ombre des cathédrales* (2016), dont les actes sont à paraître. On lira plus particulièrement la contribution de T. Kouamé.
33. *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093…*, col. 219E.
34. *Ibid.*, col. 219E.
35. *Ibid.*, col 219D et E.
36. *Ibid.*, col. 219D.
37. Voir Le Patourel, Musset et Chibnall, cités en note 2.
38. L'école cathédrale de Rouen est la mieux connue : Bouvris 1986, spéc. 93-99. Sur Bayeux, voir Bates 1997.

où les chanoines pouvaient venir parfaire leurs connaissances, voire emprunter des ouvrages[39].

Ensuite, si les membres du chapitre cathédral de Coutances n'apparaissent pas dans la production diplomatique avant l'épiscopat d'Algare (1131 / 2-9 novembre 1151), en revanche le *titulus* de la cathédrale comporte les noms de trois chanoines défunts à la date de 1113-1114. La liste commence par l'évêque Geoffroy, mort le 2 février 1093, et se poursuit avec les noms des trois chanoines, *Raginaldus*, *Alveredus* et *Tescelinus* ; *Alveredus* pourrait être celui que le *De Statu* mentionne comme ayant été épargné par le tremblement de terre survenu le 2 novembre 1091[40]. Les deux autres ne sont pas connus par ailleurs. On s'étonne de l'absence des autres évêques de Coutances, les prédécesseurs de Geoffroy et le successeur de ce dernier, Raoul (3 avril 1093-1110), qui assista au concile de Rouen en 1096 et rapporta en 1108 à l'évêque Serlon de Sées les miracles de guérison qui se produisirent en sa présence dans l'église Saint-Pierre de Coutances avec des cierges incandescents[41]. L'inscription du seul Geoffroy de Montbray ne vient-elle pas renforcer l'idée que Jean, l'auteur des deux œuvres hagiographiques à la gloire de l'évêque et peut-être du *Compotus ecclesiasticus*, pourrait être en même temps l'auteur du *titulus* ? Cette liste comprend encore un prêtre (*sacerdos*), Robert, et un grand nombre de personnes dont on ignore si elles sont des clercs ou des laïques[42]. Les deux *tituli* de la cathédrale de Coutances sur le rouleau de Bruno daté de 1101-1103 ne comportent aucun nom de défunt[43].

Au terme de cette enquête, nous aboutissons donc à plusieurs observations. Le chanoine Jean fut peut-être une des figures de l'école cathédrale de Coutances. Cette hypothèse ne peut être négligée, même si elle ne repose que sur des sources hagiographiques. Les *Miracula* contiennent les noms de plusieurs autres chanoines : *Theodelinus*, prêtre et chantre, est témoin de trois miracles qui montrent qu'il semble avoir douté de la présence réelle dans l'eucharistie[44]. Cette crise de la foi revêt un grand intérêt quand on se rappelle que c'est en Normandie que des hommes d'Église ont largement contribué à la réflexion théologique sur cette question autour

39. On se reportera à la Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, projet que Catherine Jacquemard a initié et auquel elle a amplement contribué (https://www.unicaen.fr/bvmsm/).

40. *De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093*, col. 222B et C. Un tremblement de terre détruisit en 1091 la tour centrale de la cathédrale : « *quidam vero canonicus senex et presbyter nomine Alveredus sedebat tunc temporis in ecclesia in stallo qui suppellicio suo insulatus et cappa, ibique tunc percussus est, sed minimine laesus…* » (Spear 2006, 112).

41. Orderic Vital, IV, 264-266.

42. Voir l'annexe. Aucun de ces noms ne peut être exploité.

43. Dufour 2005, n° 105, p. 340. Dans le diocèse de Coutances, le rouleau de Vital (1123-1124) ne s'est arrêté qu'à Lessay et à Saint-Sever (*ibid.*, n° 122, p. 523 et 579) et n'offre pas de comparaisons possibles.

44. *Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 376-378.

des années 1050[45]. Un chanoine *secretarius* de la cathédrale, Pierre[46], a sans doute la responsabilité des objets sacrés, qu'il s'agisse des reliques, du trésor, d'objets précieux, d'argent[47]. Enfin, il est question d'un certain Richard, frère de Jean et archidiacre, détenteur d'une prébende[48]. Les thèmes du *titulus* rédigé par le chanoine de Coutances renvoient à des thèmes communs de l'éloge funèbre[49]. Le *titulus* répond aux injonctions des clercs du début du XIIe siècle qui souhaitent des poèmes simples qui dédramatisent l'eschatologie[50]. L'abondance de références patristiques et liturgiques met en lumière les compétences du scripteur, ses qualités d'écriture, et peut se lire comme en concurrence avec les autres établissements, notamment les cathédrales normandes, Bayeux, Lisieux, Rouen et Évreux[51]. À Bayeux, Mathilde partage la joie des armées angéliques s'il est vrai qu'elle vit pour toujours[52]. À la cathédrale de Lisieux, on exhorte les moniales de la Sainte-Trinité à réprimer leur deuil, car on ne peut pas ainsi faire revivre un être humain (*Debetis vestros luctus inibere, sorores, tali namque non reparatur homo*), un thème dont se saisissent les chanoines de Rouen (*Sed quia nil prodest versus lacrimasve notare, sic etenim vitam nullus poterit reparare*). Ces derniers évoquent aussi Mathilde « honorable mère de femmes épouses du Roi suprême » (*Haec sacrata Deo mulier summi mulierum regis sponsarum mater honesta fuit*). Les chanoines lexoviens rappellent également que Mathilde fut une *mater dulcis*, ce qui n'est pas le cas à Coutances.

Ainsi, la célébration de la mémoire de la plus prestigieuse abbesse du duché de Normandie s'effectue à Coutances selon des canons sans doute assez stéréotypés dans les thématiques choisies mais permet de saisir un milieu clérical qui, autour de l'évêque au tournant du XIIe siècle, mais sans doute déjà dans la seconde moitié du XIe siècle, dispose d'un équipement culturel et d'un environnement spirituel de haut niveau dans une région excentrée de la Normandie. Si la vie cléricale a pu subir une certaine éclipse dans les années qui suivirent la mort du Conquérant, soutien essentiel de l'évêque Geoffroy, elle connaît une certaine vigueur au début

45. De Montclos 1971.
46. *Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 368.
47. Sur le rôle du *secretarius*, voir Gazeau 2015.
48. *Miracula Ecclesiae Constantiensis* 1876, 381…
49. Selon H. Leclercq, « L'éloge funèbre est une inscription relative à un grand personnage où les noms qu'il portait étaient suivis de la mention de ses honneurs et de ses particularités les plus mémorables de son existence » (Leclercq 1921). L'Antiquité prononçait des *laudationes funebres*. Il est intéressant de constater que les chanoines ne rédigent pas une lamentation, une déploration, une plainte funèbre, un *planctus*, puisqu'ils se refusent à pleurer (Goullet 1996).
50. Dufour 1981, 230.
51. Dufour 2005, n° 5 [3], 61 [71], 76 [84], 82 [91]. Le rouleau ne s'est pas arrêté à la cathédrale de Sées bien qu'il le fût à l'abbaye bénédictine Saint-Martin (*ibid.*, n° 4 [256]). Les chanoines d'Évreux n'inscrivirent que quelques noms et notamment celui d'un seul évêque, à la différence des trois autres dont les listes des évêques défunts sont plus complètes.
52. *Cetibus angelicis gaudet sociata Mathildis, Si semper vixit, nobis littera dixit*… Voir Goullet 2010, 177.

du XIIe siècle[53]. L'exemple des chanoines de Coutances peut être rapproché de ceux de Bayeux, dont Serlon est un témoin particulièrement intéressant. Ce dernier, poète satirique, quoique beaucoup plus véhément et contestataire de l'ordre établi, démontre une formidable compétence littéraire et intellectuelle[54].

Véronique Gazeau
Université de Caen Normandie

Références bibliographiques

Sources

Athanase d'Alexandrie, « Discours sur la virginité », trad. J. Lebon, *Le Muséon. Revue d'études orientales*, t. XL, 1927, p. 219-226.

De officiis ecclesiasticis, Le *De officiis ecclesiasticis de Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, 1067-1079*, éd. R. Delamare, Paris, Picard, 1923.

De Statu hujus ecclesie ab anno 836 ad 1093 (*ex libro nigro capituli*), éd. *Gallia christiana*, t. XI, *Instr.*, 1759, col. 217-224.

MGH, *Concilia*, I, p. 437-439 : concile d'Aix-la-Chapelle en 816, *Institutio sanctimonialium Aquisgranensis VI De sermone sancti Athanasii episcopi ad sponsas Christi.*

Miracula Ecclesiae Constantiensis, édités dans E.A. Pigeon, *Histoire de la cathédrale de Coutances* (1876), p. 367-383, avec une traduction abrégée aux pages 97-115.

Orderic Vital, *Ecclesiasticae historiae libri XIII*, M. Chibnall éd. et trad. anglaise, *The Ecclesiastical History of Ordericus Vitalis*, Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1969-1980, 6 vol.

Saint Jérôme Lettres, éd. et trad. J. Labourt, Paris, Les Belles Lettres, 1949, t. I.

Études

Allen R. (2018), « The annals and history of the abbots of Savigny : a new edition of the so-called *Chronicon Savigniacense* (12th-14th c.) », *Cîteaux. Commentarii Cistercienses*, 68, p. 9-73.

53. Dennis 2017, 75.

54. Spear 2006, 80. Pour une approche biographique de Serlon, voir van Houts 2013, ainsi que le colloque *Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XIe-XIIe siècles*, tenu à Bayeux et à Caen (20-22 mars 2014), P. Bauduin, E. D'Angelo, M.-A. Lucas-Avenel (dir.), articles parus et à paraître dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux* (https://tabularia.revues.org/2597).

Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XIe-XIIe siècles (Actes du colloque tenu à Bayeux et à Caen, 20-22 mars 2014), P. Bauduin, E. D'Angelo, M.-A. Lucas-Avenel (dir.), articles parus et à paraître dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux* (https://tabularia.revues.org/2597).

Bates D. (1997), « Le patronage clérical et intellectuel de l'évêque Odon de Bayeux (1049 / 50-1097) », in *Chapitres et cathédrales en Normandie*, S. Lemagnen (éd.), *Annales de Normandie* (série des Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, vol. 2), p. 105-114.

Baylé M. (2001), « Coutances : cathédrale Notre-Dame », in *L'architecture normande au Moyen Âge*, 2. *Les étapes de la création*, 2e éd. revue et augmentée, M. Baylé (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, p. 43-44.

Bouvris M. (1986), « L'école capitulaire de Rouen au XIe siècle », *Études normandes*, 35e année, n° 3, p. 89-103.

Chibnall M. (1995), « La carrière de Geoffroi de Montbray », in *Les évêques normands du XIe siècle*, P. Bouet et F. Neveux (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, p. 279-293.

Delisle L. (1848), « Notice sur un traité inédit du douzième siècle, intitulé *Miracula ecclesiæ Constantiensis* », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 9 / 1, p. 339-352.

Dennis C. (2017), « Ecclesiastical Revival and the Spoils of War : Reconstructing Episcopal Power in the Diocese of Coutances after 1066 », in *Episcopal Power and Local Society in Medieval Europe, 900-1400*, P. Coss, C. Dennis, M. Julian-Jones et A. Silvestri, Turnhout, Brepols, p. 61-79.

Dufour J. (1981), « L'au-delà à travers les actes des rois de France et les rouleaux mortuaires du Xe au XIIe siècle », *Didaskalia*, t. X, p. 211-231.

Dufour J. (éd.) (2005), *Recueil des rouleaux des morts (VIIIe siècle-vers 1536)*, t. I : *VIIIe siècle-1180*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Recueil des historiens de la France. Obituaires, t. VIII).

Écrire à l'ombre des cathédrales. Pratiques de l'écrit en milieu cathédral (espace anglo-normand et France de l'Ouest, XIe-XIIIe siècle) (Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 8-12 juin 2016), G. Combalbert et C. Senséby (dir.), à paraître.

Fontanel J. (2003), *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.

Fournée J. (1980), « Les miracles de Notre-Dame de Coutances », *Cahiers Léopold Delisle*, t. XXIX, fasc. 1, p. 15-26.

Gazeau V. (2015), « Du *secretarius* au secrétaire. Remarques sur un office médiéval méconnu », in *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, L. Jégou, S. Joye, T. Lienhard et J. Schneider (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 63-72.

Gonthier D., Le Bas C. (1974), « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », *Annales de Normandie*, 24e année, n° 1 (numéro spécial d'histoire religieuse), p. 3-36.

Goullet M. (1996), « *Planctum describere* : les deux lamentations funèbres de Jotsaud en l'honneur d'Odilon de Cluny », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39e année, n° 155, p. 187-210.

Goullet M. (2010), « Poésie et mémoire des morts. Le rouleau funèbre de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen († 1113) », *in* Ad libros. *Mélanges d'études médiévales offerts à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, J.-F. Cottier, M. Gravel et S. Rossignol (dir.), Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, p. 163-198.

Goullet M. (2016), « De Normandie en Angleterre : enquête sur la poétique de trois rouleaux mortuaires », in *Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XIe-XIIe siècles*, *Tabularia* [en ligne], mis en ligne le 20 octobre 2016, consulté le 8 juillet 2017. URL : http://tabularia.revues.org/2782 ; DOI : 10.4000/tabularia.2782.

Kouamé T. (à paraître), « Gestion et production de l'écrit par les écolâtres cathédraux dans les provinces ecclésiastiques de Reims, Rouen et Tours (XIe-XIIIe siècle) », in *Écrire à l'ombre des cathédrales. Pratiques de l'écrit en milieu cathédral (espace anglo-normand et France de l'Ouest, XIe-XIIIe siècle)* (Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 8-12 juin 2016), G. Combalbert et C. Senséby (dir.).

Laty F., Bouet P., Désiré dit Gosset G. (dir.) (2012), *La cathédrale de Coutances. Art et histoire* (Actes du colloque de Cerisy, 8-11 octobre 2009), Bayeux, OREP.

Lauwers M. (1996), *La mémoire des ancêtres. Le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne.

Le Patourel J. (1944), « Geoffrey of Montbray bishop of Coutances, 1049-1093 », *English Historical Review*, t. LIX, p. 128-161.

Leclercq H. (1921), « L'éloge funèbre », in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, F. Cabrol et H. Leclercq (dir.), t. IV, Paris, Letouzey et Ané, 2e partie, col. 2674.

Letouzey-Réty C. (2011), *Écrit et gestion du temporel dans une grande abbaye de femmes anglo-normandes : la Sainte-Trinité de Caen (XIe-XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat, dir. L. Feller et D. Bates, Université Paris 1 – Institute of Historical Research.

Lusset É. (2011), « Entre les murs. L'enfermement punitif des religieux criminels au sein du cloître (XIIe-XVe siècle) », in *Enfermements. Le cloître et la prison (VIe-XVIIIe siècle)*, I. Heullant-Donat, J. Claustre et É. Lusset (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 153-167.

Montclos J. de (1971), *Lanfranc et Bérenger : la controverse eucharistique du XIe siècle*, Louvain, Université catholique de Louvain (Spicilegium sacrum Lovaniense, Études et documents ; 37).

Musset L. (1983, paru 1986), « Un grand prélat normand du XIe siècle : Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances (1049-1093) », *Revue de la Manche*, t. XIV, fasc. 99, p. 3-17.

Parisse M. (1983), *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Christine Bonneton.

Peters-Custot A. (2014), *Bruno en Calabre. Histoire d'une fondation monastique dans l'Italie normande : S. Maria de Turri et S. Stefano del Bosco*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome ; 489).

Pigeon E.A. (1876), *Histoire de la cathédrale de Coutances*, Coutances, E. Salettes fils.

Rambaud-Buhot J. (1956), « Le statut des moniales chez les Pères de l'Église, dans les règles monastiques et les collections canoniques jusqu'au XIIe siècle », in *Sainte Fare et Faremoutiers. Treize siècles de vie monastique*, Paris, Éditions de Montsouris, p. 149-174.

Sheerin D. (2002), « Sisters in the Literary Agon : Texts from Communities of Women on the Mortuary Roll of the Abbess Matilda of La Trinité, Caen », in *Women Writing Latin from Roman Antiquity to Early Modern Europe*, vol. 2 : *Medieval Women Writing Latin*, L.J. Churchill, P.R. Brown & J.E. Jeffrey (éd.), New York – Londres, Routledge, p. 93-131.

Spear D. (2006), *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period, 911-1204*, Londres, University of London, School of Advanced Study, Institute of Historical Research.

Van Houts E.M.C. (2013), « The Fate of the Priests' Sons in Normandy with Special Reference to Serlo of Bayeux », *Haskins Society Journal*, 25, p. 57-106.

Annexe : *Titulus* de la cathédrale de Coutances sur le rouleau de l'abbesse Mathilde de la Sainte-Trinité de Caen

T. Sanctae Mariae Constantiensis ecclesiae

Mathildis ! si te potuissent reddere vitae
Plangere, tristari, lacrimas dare, versificari,
Fletibus instarem, vel versibus invigilarem.
Sed labor hic quare, si te nequeam reparare ?
Non igitur lacrimis aut versibus invigilabo,
Sed precibus, psalmis, te supplice voce juvabo.
Missae cantentur, cordis suspiria dentur ;
Talia solamen facient his atque juvamen.
Linquite iam planctum ; pro planctu reddite cantum.
Non est hoc laetum quo vos deceat dare fletum ;
De quo gaudendum credo, non esse dolendum.
Nam mundi florem spernens haec atque decorem,
Se castigando, carnem quoque mortificando,
In se plantavit virtutes, noxia cavit,
Mundo pugnavit, Domino sua seque dicavit.
Cui se conjunxit dum mundi carcere vixit,
Cui se donavit, quem solum semper amavit,
Huic conjungatur et amaena luce fruatur.
Orate p. n., scilicet Gaufrido episcopo, Raginaldo, Alveredo, Tescelino, canonicis ; Roberto sacerdote, Herberto, Gisleberto, Rotgerio, Amelio, Cina, Arberto, Geraldo, Amlerberga, ……, Armodis, Iterio, Geraldo, Geraldo, Geraldo, Aimarico, Bernardo, Imberga, Ernlado, Hermando.

T. de l'église Sainte-Marie de Coutances

Mathilde, si les sanglots, la tristesse, les larmes et les poèmes
Pouvaient te ramener à la vie,
Je ne cesserais de pleurer, ou je passerais mes nuits à composer des vers.
Mais à quoi bon cette peine, si je ne peux te ressusciter ?
Ce n'est donc pas à mes larmes ni à mes vers que je passerai mes nuits,
Mais je t'assisterai par des prières, des psaumes et des supplications.
Que soient chantées des messes, et que soupirent les cœurs :
De telles démonstrations apporteront soulagement et secours à nous qui sommes ici.
Trêve de sanglots ; et à la place des sanglots, faites entendre votre chant.
Ce qui est joyeux, il ne convient pas de le déplorer.
Il faut s'en réjouir, à mon avis, et non s'en désoler.

Car Mathilde, méprisant la fleur et la beauté du monde,
En se corrigeant, en mortifiant sa chair aussi,
A planté en elle des vertus, s'est gardée des péchés,
A combattu le siècle, s'est vouée au Seigneur et lui a voué ses biens.
Celui qu'elle a épousé pendant qu'elle vivait dans la prison du monde
Celui à qui elle s'est donnée et que, seul, elle a toujours aimé,
Puisse-t-elle être son épouse et jouir de <sa> douce lumière.